

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le mercredi, 19 octobre 2022
18h30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Susie Benoit	Directrice des Finances

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution: 2022-109-ST

Proposé par Yolan Thomas

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 4.1 « Pont-Landry », 4.2 « Rue du parc commercial », 4.3 « Projet dans le parc industriel », 4.4 « Cabano Marine », 4.5 « VTT », 4.6 « Plan stratégique », 4.7 « Baie de Tracadie », 4.8 « Parc industriel » et 5.1 « Article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local ».

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun.

3. POINTS DE DISCUSSION

3.1 Aide financière pour l'Académie Sainte-Famille et ses locataires.

Pour information et suivi.

Les membres du conseil discutent de la manière qu'a été donnée l'aide financière en 2022 à l'Académie Sainte-Famille et aux organismes à but non lucratif qui louent des locaux dans l'Académie Sainte-Famille. En 2022, la municipalité a accordé une aide de 71 000 \$ à l'Académie Sainte-Famille afin qu'elle utilise cette aide pour payer une partie des loyers pour les organismes à but non lucratif qui louent des locaux dans son bâtiment (ex. Généalogie Tracadie, le musée historique, la société culturelle). L'Académie Sainte-Famille voudrait plutôt avoir cette aide sans condition. Suite aux discussions, le conseil maintient l'explication qui a été donnée dans une lettre du 28 avril 2022 à l'Académie Sainte-Famille et aux organismes à but non lucratif expliquant que l'aide financière de 71 000 \$ est pour payer une partie des loyers pour les organismes à but non lucratif qui louent des locaux dans l'Académie Sainte-Famille.

Les membres du conseil discutent aussi comment la municipalité pourrait donner cette aide financière en 2023.

Résolution: 2022-110-ST

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE la présente séance de travail soit ajournée à 18h58 et se continue après la réunion du comité des Finances qui suit.

ADOPTÉE

Résolution: 2022-111-ST

Proposé par Yolane Thomas

Appuyé par Rita Benoit

QUE la présente séance de travail qui a été ajournée à 18h58 reprenne à 20h06.

ADOPTÉE

4. AUTRES

4.1 Pont-Landry

Pour information.

Un membre du conseil demande un suivi concernant le projet d'un sentier pédestre à Pont Landry. Le directeur général informe les membres du comité des dernières discussions avec la province.

4.2 Rue du parc commercial.

Pour information.

Un membre du conseil demande un suivi sur la vente d'un terrain dans le parc commercial ainsi que sur le projet de prolonger des rues dans le parc commercial. Le directeur général informe les membres du conseil que la municipalité a envoyé des applications auprès des paliers gouvernementaux pour de l'aide financière.

4.3 Projet dans le parc industriel.

Information.

Un membre du conseil demande de l'information concernant un projet dans le parc industriel. Le directeur général fait une mise à jour.

4.4 Cabano Marine.

Information.

Un membre du conseil demande une mise à jour concernant un projet dans le parc commercial. Le directeur général fait part aux membres du conseil des dernières discussions sur ce dossier.

4.5 VTT.

Information

Un membre du conseil demande une mise à jour sur les obligations de l'acheteur concernant un terrain que la municipalité a vendu sur le chemin Saulnier Ouest pour 1 \$. L'administration informe les membres du comité que l'acheteur doit construire un bâtiment dans un délai de deux (2) ans.

4.6 Plan stratégique.

Pour information.

Un membre du conseil demande quand le nouveau plan stratégique sera adopté par le conseil. Le directeur général répond que cela devrait être finalisé dans les prochaines semaines.

4.7 Baie de Tracadie.

Pour information.

Un membre du conseil demande une mise à jour sur le dossier de la baie de Tracadie. Le directeur général informe les membres du conseil des dernières discussions.

4.8 Parc industriel.

Pour information.

Un membre du conseil demande un suivi sur le projet de prolonger des rues dans le parc industriel.

5. DOSSIERS À HUIS CLOS

Résolution: 2022-112-ST

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Guy Basque

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

5.1 Article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.

Le présent point est discuté à huis clos sans la présence du public en conformité avec l'alinéa 68(1) g) de la Loi sur la gouvernance locale et concerne une question de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.

Résolution: 2022-113-ST

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Dianna May Savoie

QU'ÉTANT donné que la réunion a atteint sa durée limite, il est proposé que ladite réunion soit prolongée d'une durée de quinze (15) minutes.

ADOPTÉE

Résolution: 2022-115-ST

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE le huis clos cesse.

ADOPTÉE

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Rita Benoit propose que la réunion soit levée à 21h40 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal